

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00576 Numéro SIREN : 842 446 163 Nom ou dénomination : CAIRN INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 3129

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

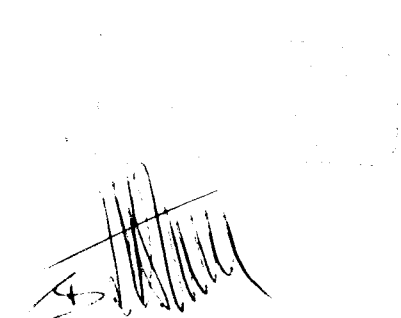
SASU CAIRN INVESTISSEMENTS

13 RUE SAINT NICOLAS

60000 BEAUVAIS

APE : 7010Z-

Siret : 84244616300011

A handwritten signature in black ink is located at the bottom right of the page. To its right is a faint, circular stamp, likely a company seal or official stamp, which is mostly illegible due to fading.

2033A - Bilan simplifié

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU CAIRN INVESTISSEMENTS				Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 13 RUE SAINT NICOLAS 60000 BEAUVAIS						
Numéro SIRET* 8 4 2 4 4 6 1 6 3 0 0 1 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 31/12/2022		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	Fonds commercial*	010		012	
	incorporelles	Autres*	014	3 420	016	2 468
						951
	Immobilisations corporelles*		028	2 850	030	1 238
						1 611
	Immobilisations financières* (I)		040	612 874	042	612 874
	Total I (5)		044	619 144	048	3 707
						615 436
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	19 635	070	19 635
		Autres* (3)	072	1 266	074	1 266
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	9 267	086	9 267
	Charges constatées d'avance *		092	5 074	094	5 074
	Total II		096	35 242	098	35 242
	Total général (I + II)		110	654 387	112	3 707
						650 679
PASSIF						
				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			10 000
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			1 000
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	34 802
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136			11 720
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
		Total I		142		57 522
	Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			134 373
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			7 657
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	331 652	172	451 126
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		593 157	
	Total général (I + II + III)		180		650 679	
RENTVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	134 373
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	3 030
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU CAIRN INVESTISSEMENTS		Néant	*
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2022			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	
	dont export	209			
	biens et livraisons	215		214	
	Production vendue			218	164 501
	services* intracommunautaires	217			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires)			222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	7
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	164 508
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	25
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 17 579 - immobilier : - mobilier :)			242	39 460
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	487	244	2 189
	Rémunérations du personnel*			250	78 855
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	33 877
	Dotations aux amortissements*			254	1 743
	Dotations aux provisions			256	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger : 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles : 260)			262	1 881
	Total des charges d'exploitation (II)			264	158 032
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	6 475
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	16 041
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	10 481
	Charges exceptionnelles (VI)			300	315
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	11 720
B - RÉSULTAT FISCAL		Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	11 720	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	3 372	
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	598	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés : 247 ; Ecart de valeurs liquidatives sur OPC : 248		330	1 117	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 232 septies D) : 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. séries)	986	ZFU (44. octies A)	987	342
Détuctions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. séries A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sexdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992			
	Dont divers				350 21 751
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
			Déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	4 943
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables : * 49 941 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	4 943

Cegid Group



(lignes 1 à 4)
N° 2033-B

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

SASU CAIRN INVESTISSEMENTS
13 RUE SAINT NICOLAS
60000 BEAUVAIS

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

2033C - Immobilisations - Amortissements - Plus-values et moins-val

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C
2023

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	1 290	412	2 130	414		416	3 420				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 950	472	900	474		476	2 850				
	Immobilisations financières	480	616 474	482		484	3 600	486	612 874				
TOTAL		490	619 714	492	3 030	494	3 600	496	619 144				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499					
	Autres immobilisations incorporelles	500	1 290	502	1 178	504		506	2 468				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	673	562	564	564		566	1 238				
TOTAL		570	1 963	572	1 743	574		576	3 707				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

PLC Conseil
Région Île-de-France

8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS

Tél. 0344028853

2033D - Relevé des provisions- Amortissements dérogatoires- Déficits

DGFIP N° 2033-D 2023

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 bis des A-Ann du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SASU CAIRN INVESTISSEMENTS</u>						Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres immob. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agencements amen. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770		775					
						Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780			
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾		982		49 941					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter							
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984		49 941					
Déficits de l'exercice		860		4 943					
Total des déficits restant à reporter		870		54 885					
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381		51			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325							
dont cotisations facultatives Madelin									
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327							
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*				380					
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326							
N° du centre de gestion agréé				388					
Montant de la TVA collectée				374		32 861			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378		5 007			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397					

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group



PLC Conseil
 10 rue de la République - 60000 Beauvais

8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS

Tél. 0344028853

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe



PLC Énergie

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU CAIRN INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 650 680 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 11 720 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 290	2 130		3 420
Immobilisations corporelles	1 950	900		2 850
Immobilisations financières	616 474		3 600	612 874
Total	619 714	3 030	3 600	619 144
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 290	1 179		2 469
Immobilisations corporelles	674	565		1 238
Immobilisations financières				
Total	1 964	1 743		3 707
ACTIF NET				615 437



Notes sur le compte de résultat



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 290	2 130		3 420
Immobilisations corporelles	1 950	900		2 850
Immobilisations financières	616 474		3 600	612 874
Total	619 714	3 030	3 600	619 144
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 290	1 179		2 469
Immobilisations corporelles	674	565		1 238
Immobilisations financières				
Total	1 964	1 743		3 707
ACTIF NET				615 437



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 60 DEGRES 60000 BEAUVAIS	30 100	221 922	79,73	60 070
SARL CASANI 60000 BEAUVAIS	50 000	9 167	100,00	1 406
SAS ALTER ECO ENERGIE 60000 BEAUVAIS		121 253	74,36	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	612 874	612 874			16 041
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 976 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	19 635	19 635	
Autres	1 266	1 266	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 074	5 074	
Total	25 976	25 976	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 593 157 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	134 373			134 373
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 657	7 657		
Dettes fiscales et sociales	18 815	18 815		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	432 312	432 312		
Produits constatés d'avance				
Total	593 157	458 784		134 373

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 48 853

(**) Dont envers les associés 340 706

Charges à payer

	Montant
Frs - Fres non parvenues	2 875
Int,r'ts courus	9 053
Total	11 929



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 074		
Total	5 074		



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement des titres 60 DEGRES - Capital restant dû à la clôture

147 955

Nantissement des 58 parts sociales ALTER ECO - Capital restant dû à la clôture

14 676

Autres engagements donnés

162 631

Total

162 631

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles



CAIRN INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 Rue Saint Nicolas, 60000 BEAUVAIS
842 446 163 RCS BEAUVAIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 11 720 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 11 720 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 46 522 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

